



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

## COMMUNIQUE DE L'UNIVERSITE DE LOME

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Il est porté à la connaissance des étudiants que l'Université de Lomé a pris un certain nombre de mesures pour leur faciliter les inscriptions pour le compte de l'année académique 2017-2018.

A cet effet, des dispositions sont prévues sur le campus pour accueillir gratuitement, les étudiants dans toutes les démarches relatives à la préinscription avec l'implication effective des Cellules d'Information Pédagogique (CIP), des Commissions Pédagogiques (COP) et des délégués généraux des étudiants, sous la supervision de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) et du Centre Informatique et de Calcul (CIC).

Par ailleurs, la Présidence de l'Université de Lomé rappelle qu'en dehors de ces structures officielles de l'institution, aucune autre personne n'est autorisée à s'installer sur le campus prétendant aider les étudiants dans les démarches d'inscription contre une somme d'argent.

Fait à Lomé, le 20 OCT 2017



  
Professeur Dodzi Komla KOKOROKO